



CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

COMMUNIQUÉ
Pour publication immédiate

BUDGET 2018-2019 : PLUSIEURS GESTES DANS LA BONNE DIRECTION

ROUYN-NORANDA, LE 28 MARS 2018. – La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) perçoit dans le budget 2018-2019 la prise en considération de plusieurs demandes régionales. Le budget comporte des mesures notamment au niveau de la main-d'œuvre, du transport collectif, de la voirie ainsi que du Fonds d'appui au rayonnement des régions.

« Le budget répond en partie à plusieurs préoccupations exprimées par la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue au cours des derniers mois. Il est essentiel que le gouvernement poursuive dans cette direction et qu'il démontre une écoute attentive de nos besoins et particularités régionales », a déclaré Mme Diane Dallaire, présidente de la CPAT et mairesse de la Ville/MRC de Rouyn-Noranda.

Le gouvernement prévoit une enveloppe de 810 M\$ pour répondre aux défis du marché du travail et présentera au cours des prochaines semaines la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre. La CPAT ainsi que divers intervenants se mobilisent activement sur cet enjeu crucial pour la région.

« Les régions du Québec n'étant pas un ensemble homogène, nous espérons que ces sommes et la stratégie qui en découlera permettront d'appuyer avec flexibilité les initiatives locales et régionales en termes d'attraction de main-d'œuvre », a déclaré M. Pierre Corbeil, préfet de la MRC de la Vallée-de-l'Or.

En lien avec le transport, le budget comprend des mesures de 173 M\$ pour le transport aérien régional et ces investissements répondent aux conclusions et aux attentes à l'issue du Sommet sur le transport aérien régional. De plus, une bonification de 39 M\$ en appui au transport collectif régional y est prévue et la CPAT accueille favorablement cette mesure.

« Ce sont des investissements très attendus au niveau du transport aérien régional. En ce qui a trait au transport collectif interurbain régional, nous accueillons positivement la bonification du programme actuel, mais cet enjeu mérite une réflexion beaucoup plus importante du gouvernement et la CPAT maintient qu'un Sommet sur la question est devenu essentiel », a indiqué M. Sébastien D'Astous, préfet de la MRC d'Abitibi.

La bonification de l'aide à l'entretien du réseau routier local de 250 M\$ sur cinq ans viendra également soutenir les municipalités dans la réalisation de travaux.

« Nous espérons que cette bonification permettra d'accompagner les municipalités dans leurs différents projets rapidement et attendons avec impatience la déclinaison de ces sommes pour nos projets partout en région », a ajouté M. Sébastien D'Astous, préfet de la MRC d'Abitibi.

En ce qui a trait à la stratégie numérique, des investissements additionnels de 1 milliard de dollars portent le financement de cette stratégie à 1,9 milliard de dollars. Cependant, le budget ne fait pas état d'une bonification du programme Québec branché. L'accès à une couverture cellulaire et internet partout en région est l'une des priorités régionales établies par la CPAT.

« La mise à jour économique du gouvernement de novembre 2017 prévoit des sommes additionnelles de 300 M\$ pour assurer l'accessibilité à un réseau numérique performant dans toutes les régions du Québec et nous espérons que les gouvernements fédéral et provincial s'entendront afin que ces sommes soient disponibles rapidement pour appuyer les différents projets dans notre région. », a mentionné Mme Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue.

Abitibi

Abitibi-Ouest

Rouyn-Noranda

Témiscamingue

Vallée-de-l'Or

Au niveau du développement régional, la CPAT est encouragée de voir l'ouverture du gouvernement à envisager des modifications aux modalités du Fonds d'appui au rayonnement régional (FARR) afin d'en faire un véritable Fonds au bénéfice de la région. Cette intention fait écho aux demandes de la CPAT à cet égard.

« Il est important d'offrir plus de latitude aux régions lorsqu'il est question de développement régional, particulièrement lorsqu'il est question des outils de développement à notre disposition. », a ajouté Mme Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue.

La CPAT souligne également la mesure de 16,2 M\$ sur cinq ans pour appuyer les MRC dans l'élaboration des plans régionaux en matière de gestion des milieux humides et hydriques. La CPAT avait eu l'occasion de sensibiliser le gouvernement quant à cette demande importante.

« Il est essentiel que le gouvernement accompagne les MRC des moyens adéquats lorsque de nouvelles responsabilités leur sont déléguées et nous sommes heureux de voir que cette demande a été entendue », a mentionné M. Jaclin Bégin, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest.

LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue est un organisme qui regroupe les quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et la Ville de Rouyn-Noranda. L'objet principal de la Conférence des préfets est d'assurer une concertation entre les cinq MRC/Ville du territoire sur différents dossiers d'intérêt commun.

SOURCE : Francis Bérubé
Coordonnateur de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue
Cellulaire : 819 856-4402